

Sur le procédé

webersys hydro stop

Famille de produit/Procédé : Etanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage

Titulaire(s) : Société SAINT GOBAIN WEBER France

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 13 - Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V6	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/18-1386_V5. Cette 2ème révision intègre les modifications suivantes : • Modification du §2.2.2 afin de prendre en compte les données environnementales du procédé, • Mise à jour des dénominations commerciales des produits associés, • Suppression des mortiers-colles webercol pro et webercol flex eco, • Ajout des valeurs de cohésion des supports au § 2.3.1, • Mises à jour des jurisprudences.	GILLIOT Christine	DUFOUR Christophe
V5	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/18-1386_V4. Révision d'office à la suite de la revue annuelle des familles d'Avis Techniques. Le Groupe Spécialisé n°13 a acté les jurisprudences suivantes : • Exclusion de la pose scellée sur étanchéité de planchers intermédiaires. • Limitation aux joints de dilatations linéaires dans les locaux en rénovation.	CORDIER Virginie	DUFOUR Christophe
V4	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/18-1386_V3. Version corrigée du 04/05/2022 : erreur dans § supports visés en travaux neufs.	CORDIER Virginie	DUFOUR Christophe

Descripteur :

Le procédé webersys hydro stop est utilisé pour la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage.

Ce procédé est destiné à la pose de carrelage en sols et murs intérieurs, en travaux neufs ou de rénovation.

Le procédé webersys hydro stop est constitué d'un mélange d'une poudre à base de ciment et de résine, gâché avec de l'eau et recouvert d'un carrelage collé.

Ce procédé comprend également le traitement des points singuliers à l'aide des bandes de renfort BE14, BX20, AR12, AS12, PM12 et MX40.

Un système d'évacuation d'eau et une pente de 1 % minimum sous webersys hydro stop doivent être réalisés.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté	4
1.1.1.	Zone géographique	4
1.1.2.	Ouvrages visés	4
1.2.	Appréciation	8
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé	8
1.2.2.	Durabilité	8
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé	8
2.	Dossier Technique.....	9
2.1.	Mode de commercialisation.....	9
2.1.1.	Coordonnées	9
2.1.2.	Identification	9
2.2.	Description.....	9
2.2.1.	Principe.....	9
2.2.2.	Caractéristiques des composants	10
2.3.	Dispositions de conception	13
2.3.1.	Reconnaissance du support	13
2.3.2.	Préparation du support.....	14
2.3.3.	Préparation du webersys hydro stop.....	14
2.4.	Dispositions de mise en œuvre	14
2.4.1.	Mise en œuvre du webersys hydro stop	14
2.4.2.	Traitement des points singuliers	14
2.4.3.	Traitement des joints du support	20
2.4.4.	Pose du carrelage sur webersys hydro stop	21
2.4.5.	Jointoiement des carreaux	23
2.5.	Mise en service	23
2.6.	Traitement en fin de vie	23
2.7.	Assistante technique	23
2.8.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication.....	23
2.9.	Mention des justificatifs.....	23
2.9.1.	Résultats expérimentaux	23
2.9.2.	Références chantiers	23

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

Cet avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine.

1.1.2. Ouvrages visés

Ce procédé est utilisable en sols et murs intérieurs, en travaux neufs et en rénovation.

1.1.2.1. Locaux visés

Locaux				
	Sols			Murs
	Supports bois en locaux P3 E2	P3 E3	Cuisines collectives (et assimilées) classées P4 E3 ou P4S E3	Murs classés EC
En travaux neufs	Non visé	Selon NF DTU 52.2	Selon CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs, e-cahier du CSTB 3526 Directement sur le procédé webersys hydro stop avec collage webercol fluid ou webercol chrono ou weberepox easy	Selon NF DTU 52.2
En travaux de rénovation	Selon CPT Sols P3 – Rénovation e-cahier du CSTB 3529	Selon NF DTU 52.2	Selon CPT Sols P4/P4S – Rénovation e-cahier du CSTB 3530	CPT « Murs intérieurs Rénovation »

Locaux visés

Dans le cas de la réalisation d'une salle d'eau à usage individuelle, il conviendra de se référer au « Guide pour la mise en œuvre d'une douche de plain-pied dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs » pour la définition des zones à traiter avec **webersys hydro stop** selon la configuration de la zone de douche.

Nota :

En travaux neufs, placer un joint de dilatation dans un local intérieur étanché relève de l'erreur de conception. Ils sont donc proscrits.

En rénovation, les locaux avec joint de dilatation sont visés sur supports pentés. Les dispositions doivent être prises pour que les joints de dilatation éventuels soient localisés en point haut des formes de pente et qu'ils ne recoupent pas le fil de l'eau.

Dans le cas d'une pose en pente nulle, le traitement des joints de dilatation n'est pas visé.

Seuls les joints de dilatation linéaires sont visés.

1.1.2.2. Supports visés

1.1.2.2.1. En sol intérieur

Pentes

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage et est définie dans les Documents Particuliers du Marché.

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1% minimum (sauf cas des cuisines collectives P4S à pente nulle).

Il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des retenues d'eau sur le revêtement.

Dans le cas des cuisines collectives classées P4S, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux, e-Cahier du CSTB 3782, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec **weberepox easy** directement sur le procédé **webersys hydro stop** avec une pente de 1,5 % minimum autour des évacuations sur une distance de 50 cm minimum. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

Nota : Par choix de conception, et compte tenu des tolérances d'exécution du gros œuvre, les sols finis des cuisines collectives à pente nulle peuvent présenter des flaches et des retenues d'eau sur le revêtement. En conséquence, le maître d'ouvrage doit en informer l'exploitant, qui devra prendre les dispositions appropriées afin de diriger les eaux stagnantes vers les dispositifs d'évacuation, de manière à prévenir les risques de glissance.

Travaux neufs

Supports en maçonnerie visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles », à l'exclusion des dallages sur terre-plein, des planchers alvéolaires et des chapes désolidarisées et flottantes sur isolant.

Les chapes rapides bénéficiant d'un Avis Technique ou d'un Document Technique d'Application en cours de validité sont également admises comme support.

Nota : La pose sur chapes flottantes et désolidarisées en locaux P3 est visée dans l'ATEX n°3670.

Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.

Les limitations de la flèche nuisible au comportement des revêtements de sols fragiles sont celles définies dans le FDP 18-717 Art 7.4.3(7) ; sauf spécifications particulières plus sévères indiquées dans les DPM ou dispositions spécifiques indiquées dans l'Avis Technique du plancher dans le cas où ce dernier est non traditionnel.

Travaux de rénovation

- Anciens supports en maçonnerie et plancher béton, avec pente de 1% minimum déjà existante, visés en travaux neufs et mis à nu.
- Supports à base de bois, limités aux locaux P3E2 sans siphons de sol, au sens du CPT Sols P3 - rénovation (e-cahier du CSTB n°3529) de type :
 - Plancher et parquet à lames sur lambourdes ou solivage
 - Plancher de doublage sur structure bois en panneaux CTBH, CTBX ou OSB 3 assemblés par rainures et languettes collées (DTU 51.3)
 - Dans les locaux humides à usage privatif, sans siphon de sol, avec carrelage collé.
- Anciens carreaux céramiques y compris pâte de verre, scellés adhérents ou collés directement à l'élément porteur béton sans étanchéité sous carrelage tels que définis dans le CPT sols P3 – rénovation (Cahier du CSTB 3529) et le CPT Sols P4/P4S – Rénovation (cahier du CSTB 3530).

En cuisine collective, la dépose de l'ancien revêtement est obligatoire.

1.1.2.2.2. En mur intérieur

Travaux neufs

Les supports admis sont précisés au tableau 1 en fonction de l'exposition à l'eau du local.

Ils sont décrits dans le NF DTU 52.2 – « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles » (partie P1-1-1 - Cahier des clauses techniques - type pour les murs intérieurs).

Nature des supports nomenclature			Enduit base plâtre		Cloison en carreaux de plâtre		Ouvrages en plaques de parement en plâtre		Cloison en briques de terre cuite		Autres cloisons ou murs maçonnés non enduits	Enduit base ciment	Béton	
			S4	S5	S8	S9	S6	S7	S11	S12	S13	S3	S2	S1
Degré d'exposition à l'eau des locaux	EA					*								
	EB					*								
	EB+ priv.	hors zone d'emprise bac à douche/baignoire				*								
		dans zone d'emprise bac à douche/baignoire				*		6	1	2	2*			
	EB+ coll.							3		4	4*			
	EC									4	4*			
Revêtements associés Poids ≤ 40 kg / m²	Plaquettes murales de terre cuite						C2 et S ≤ 231 cm²							
	Carreaux de terre cuite	Groupes AIIa - AIIb - AIII BIIa - BIIb - BIII					C2 si S ≤ 300 cm² C2-S1/S2 si 300 ≤ S ≤ 900 cm²							
	Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau > 3 %						C2 et S ≤ 2200 cm²	C2 si S ≤ 2200 cm² C2-S1/S2 si 2200 cm² ≤ S ≤ 3600 cm² jusqu'à 6 m						
	Faïence	Groupe BIII												
	Pierres naturelles de porosité > 2%													
	Pierres naturelles de porosité ≤ 2%													
	Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3 % et > 0,5 %	Groupes AI- BIIb					C2 si S ≤ 2200 cm² C2-S1/S2 si 2200 cm² ≤ S ≤ 3600 cm² jusqu'à 6 m							
	Carreaux céramiques pleinement vitrifiés d'absorption d'eau ≤ 0,5 %	Groupes AI - BIIa												
	Pâte de verre, émaux										C2 et S ≤ 120 cm²			

Nature des supports (nomenclature)

S1 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement courant
 S2 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement soigné
 S3 : enduit à base de ciment (bâtard, ciment, monocouche de catégorie OC3) sur mur en béton ou murs et parois en maçonnerie de type Rt3
 S4 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 40
 S5 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 60
 S6 : plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) éléments de doublage solidaire du support ou éléments de cloisons légères ou de doublage indépendant
 S7 : plaques de parement en plâtre hydrofugé – type H1
 S8 : cloisons en carreaux de plâtre
 S9 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé (coloration bleue)
 S11 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de plâtre
 S12 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de ciment
 S13 : autres cloisons ou murs maçonnés non enduits

Légende

	Support visé en pose collée directe dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1).		Support non visé.
	Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'à 1,8 m minimum de haut par rapport au fond de l'appareil sanitaire et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé webersys hydro stop.		
	Supports admis avec les exigences complémentaires suivantes si le revêtement sur l'autre face de la cloison est sensible à l'eau : sur les parois à l'aplomb du bac à douche ou de la baignoire, jusqu'à 1,8 m de haut par rapport au fond de l'appareil sanitaire, utilisation du procédé webersys hydro stop.		
	Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé webersys hydro stop, pied de cloison compris.		
	Support admis en pose collée directe si le revêtement sur l'autre face de la cloison n'est pas sensible à l'eau. Sinon le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et toute la surface carrelée doit être protégée par le procédé webersys hydro stop, pied de cloison compris.		
	Support admis uniquement si le pied de cloison sous la zone carrelée est protégé avec webersys hydro stop.		
	Support admis sans exigence complémentaire si le traitement des joints et les rebouchages sont effectués en totalité avec des produits hydrofugés conformément aux dispositions définies dans l'Avis Technique. Sinon, mise en œuvre du procédé sous carrelage webersys hydro stop - sous-couche et carrelage collé - jusqu'à 1,8 m de haut par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire.		
	Mise en œuvre du primaire weberprim RP ou weberprim universel, au préalable sur toute la zone traitée avec webersys hydro stop.		

Tableau 1 – webersys hydro stop : supports admis en murs intérieurs - travaux neufs**Travaux rénovation**

Sont visés en travaux de rénovation, les supports existants suivants :

- Quel que soit le degré d'exposition à l'eau des locaux :
 - murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton :
 - à parement courant, conformes à la norme NF P 18-210-1 (DTU 23.1)
 - à parement soigné, conformes à la norme NF P 10-201-1 (DTU 22.1)
- Enduits à base de ciment sur murs en béton ou murs et parois en maçonnerie, aux caractéristiques mécaniques conformes au DTU 26.1 : de catégorie CS IV dans le cas d'un mortier performantiel ou dosé à 350 kg de liant ciment par m³ dans le cas d'un mortier de recette.
- Cloisons en carreaux de terre cuite montées au liant ciment en local EC.
- Cloisons en carreaux de plâtre ou enduites au plâtre, plaques de parement en plâtre H1, cloisons en carreaux de terre cuite montées au liant plâtre, maçonnerie en blocs de béton cellulaire en locaux EB+ privatif au plus et sanitaires de bureaux.
- Doublages ou cloisons en plaques de parement en plâtre non hydrofugées en locaux EB+ privatif.
- Anciens revêtements sur supports listés ci-dessus en local EB+ privatif :
 - carrelage adhérent au support
 - peinture adhérente au support

1.1.2.3. Revêtements visés**1.1.2.3.1. Au sol****Locaux P3E3 au plus**

La nature des carreaux céramiques et assimilés – pierres naturelles est définie dans le NF DTU 52.2 Partie P1-1-3 pour les sols intérieurs, complétée comme suit :

- sur support bois, la surface des carreaux est limitée à 1 200 cm²,
- en sol sur support maçonné, la surface des carreaux est limitée à 3 600 cm²,

Locaux P4/P4S E3

Locaux **avec** caniveau ou siphon de sol :

- surface des carreaux : 400 cm²,

Locaux **sans** caniveau ou siphon de sol :

- surface des carreaux : 3 600 cm²,

1.1.2.3.2. En mur

La nature et le format des carreaux céramiques et assimilés – pierres naturelles sont définis dans le NF DTU 52.2 Partie P1-1-1 pour les murs intérieurs, pour les carreaux dont la masse surfacique est inférieure ou égale à 40 kg/m².

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

Comportement au feu

Le procédé **webersys hydro stop** n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

Adhérence

Les conditions de mise en œuvre définies au Dossier Technique permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante à condition que le délai de séchage de 4 heures soit respecté avant la mise en œuvre du carrelage.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Ce procédé possède des propriétés d'étanchéité au passage de l'eau liées à sa nature, sa mise en œuvre en 2 couches et aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordement sol-mur, traversées de canalisation.

Tenue au choc du revêtement céramique

Compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé, il présente une tenue aux chocs normalement suffisante.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Tous les produits définis au § 2.2 du Dossier Technique à l'exception des produits bandes d'étanchéité (**BE 14, BX20, AR12, AS12, PM12, MX40**), disposent d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS).

L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

En cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782 classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec **weberepox easy** directement sur le procédé **webersys hydro stop**. Une pente de 1,5 % minimum sera réalisée sur 50 cm autour des évacuations et l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations.

1.2.2. Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce dernier.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Un contrôle systématique de la consommation devra être réalisé sur chantier.

En locaux P4S, le système est mis en œuvre uniquement par des applicateurs partenaires de la Société Saint-Gobain Weber formés à leur pose et dont l'attestation est soumise à renouvellement périodique. L'entreprise de mise en œuvre fournira un carnet de détails reprenant le traitement de l'ensemble des points singuliers au maître d'œuvre pour validation.

En cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782 classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec **weberepox easy** directement sur **webersys hydro stop**.

Par choix de conception, et compte tenu des tolérances d'exécution du gros œuvre, les sols finis des cuisines collectives à pente nulle peuvent présenter des flaches et des retenues d'eau sur le revêtement. En conséquence, le maître d'ouvrage doit en informer l'exploitant, qui devra prendre les dispositions appropriées afin de diriger les eaux stagnantes vers les dispositifs d'évacuation, de manière à prévenir les risques de glissance.

Pour les mortiers-colles **webercol chrono**, **webercol fluid** et **webercol dur+flex**, un délai de remise en service à 7 jours est imposé en locaux P3.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

2.1.1. Coordonnées

Titulaire(s) :

Société Saint-Gobain Weber France SAS

2/4 rue Marco Polo

ZAC des portes de Sucy

94370 Sucy En Brie

Tél. : 01 49 82 83 00

E-mail : contact@saint-gobain.com

Internet : www.fr.weber

Renseignements Techniques : +33 (0)1 45 13 45 20

2.1.2. Identification

La marque commerciale et la date de fabrication du procédé sont inscrites sur les emballages.

webersys hydro stop est proposé en :

- Sac de 15 kg de poudre
- Kit de 2 m², comprenant :
 - 4,2 kg de **webersys hydro stop** poudre
 - 2 angles rentrant AR 12
 - 15 ml de bande d'étanchéité BE14

Le produit peut être conservé 12 mois dans son emballage d'origine fermé, stocké dans un endroit à l'abri du gel et du soleil.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Ce procédé est destiné à la pose de carrelage en sols et murs intérieurs, en travaux neufs ou de rénovation.

Le système complet est constitué par :

- Le produit monocomposant **webersys hydro stop**,
- les produits de collage et de jointoiement du carrelage,
- les produits et accessoires de traitement des points singuliers (angles, pénétrations).

Le procédé **webersys hydro stop** est destiné à la réalisation d'une étanchéité à l'eau sous carrelage. Il est constitué d'un mélange d'une poudre à base de ciment et de résine, gâché avec de l'eau et recouvert d'un carrelage collé.

Ce procédé comprend également le traitement des points singuliers à l'aide des bandes de renfort **BE14, BX20, AR12, AS12, PM12** et **MX40**.

Ce procédé nécessite de respecter les tolérances de planéité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers (raccordements sol-mur, ...).

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. webersys hydro stop

Nature	Poudre	Mélange
	Mortier à base de ciment et de résine redispersable	
Couleur	Gris	gris
Masse volumique (kg/m³)	980 ± 100	1300 ± 100
Granulométrie (mm)	0 - 0,5	-
Taux de cendre (%)	450°C : 77 900°C : 74	-
Durée pratique d'utilisation	-	45 min

Tableau 2 – Caractéristiques de webersys hydro stop

2.2.2.2. Colles à carrelage

Les colles à carrelage visées dans le système **webersys hydro stop** sont les mortiers-colles listés ci-après et bénéficiant d'un certificat « QB » en cours de validité à l'exception de la colle réactive **weberepox easy** classée R2 et marquée CE selon la norme NF EN 12004 :

Mortier colle	Classe	Domaine d'application		
		Sol (P3)	Mur	Sol (P4 / P4S)
webercol grès	C2	X	X	
webercol dur + flex	C2-S2-E	X	X	
webercol flex confort	C2-S1-G	X		
webercol fluid	C2-EG	X		X
webercol chrono	C2-FG	X		X
Colle et joint epoxy				
weberepox easy	R2	X	X	X

Tableau 3 – Colles à carrelage pour la mise en œuvre du revêtement

2.2.2.3. Mortier à prise rapide

2.2.2.3.1. weber chape express

Mortier sec prêt à gâcher pour réaliser des formes de pentes uniquement, à gâcher sur chantier avec de l'eau.

Mortier marqué CE selon NF EN 13813.

Caractéristiques du mortier durci :

- Masse volumique : 2050 kg/m³
- Résistance à la compression après 6h de séchage : 5 MPa
- Résistance à la flexion après 6h de séchage : 1,5 MPa
- Résistance à la compression après 24h de séchage : 20 MPa
- Résistance à la flexion après 24h de séchage : 4 MPa
- Résistance à la compression après 28 jours de séchage : 32 MPa
- Résistance à la flexion après 28 jours de séchage : 6 MPa

2.2.2.3.2. weberniv express

Liant hydraulique à mélanger avec de l'eau et du sable pour réaliser des chapes ou formes de pentes à prise normale et durcissement rapides. Ce procédé bénéficie d'un Avis Technique en cours de validité.

2.2.2.3.3. weberniv turbo

Liant hydraulique à mélanger avec de l'eau et du sable pour réaliser des chapes ou formes de pentes à prise et durcissement rapides. Ce procédé bénéficie d'un Avis Technique en cours de validité.

2.2.2.4. Produits de jointoiement du carrelage

Joints (base ciment)	Largeur (mm)	Consommation (kg/m ²)	Destination
weberjoint fin	1 à 6	0,15 à 1,5	Locaux P3 au plus
weberjoint large	3 à 20	0,2 à 2	
weberjoint star	1 à 6	0,2 à 1,5	
weberjoint flex	3 à 12	0,5 à 2	
weberjoint intégral	2 à 20	0,1 à 2	
weberjoint HR	2 à 10 *	0,3 à 2	Locaux P4S au plus
Joints (base époxy)	Largeur (mm)	Consommation (kg/m ²)	
weberepox easy	2 à 15 *	0,3 à 1	Locaux P4S au plus

* En locaux P4S, la largeur de joint minimum est de 4 mm (cf.CPT P4/P4S)

Tableau 4 – Produits de jointoiement visés associés au procédé webersys hydro stop

2.2.2.5. Produits connexes

2.2.2.5.1. Bande de renfort et d'étanchéité

BE 14

Bande de format 12 cm x 10 m, constituée de bordure blanche tissée en polyester et d'une partie centrale en caoutchouc.

- Masse linéique (g/m) : 36 ± 1
- Résistance à la rupture :
 - sens longitudinal : 91 N/15 mm
 - sens latéral : 44 N/15 mm

BX 20

Bande de format 20 cm x 50 m, constituée de 3 couches de fibres non-tissé en polypropylène.

- Allongement à la rupture : 150 %
- Masse linéique (g/ml) : 52 ± 2

2.2.2.5.2. Armature R131 A101 C+

Armature en fibre de verre, de maille 3,5 mm x 3,8 mm et de format 1,10 m x 50 m.

2.2.2.5.3. Armature SSA 1363 F+

Armature en fibre de verre, de maille 3,6 mm x 3,8 mm et de format 1,10 m x 50 m.

2.2.2.5.4. Accessoires

Angle rentrant **AR 12**, angle sortant **AS 12** et platine murale **PM 12** de format 12 x 12 cm et d'épaisseur 0,85 mm.

Platine **MX40** de format 40 x 40 cm et d'épaisseur 0,85 mm.

2.2.2.5.5. Mastic

Le mastic utilisé pour le traitement des points singuliers et les finitions est le mastic antifongique **webersil carrelage**.

Caractéristiques de mise en œuvre

- Durée pratique d'utilisation : 10 minutes
- Formation d'une peau : 10 minutes
- Séchage à cœur (joint de 5x5mm) : 2 mm/jour

Identification

- Composition : caoutchouc silicone
- Consistance pâteuse en cartouche
- Densité : 1,02
- Dureté shore A : 21

2.2.2.5.6. Primaires

weberprim RP, pour supports poreux.

- Masse volumique : 1,05 kg/m³
- pH : 8
- Classification : A+

weberprim universel, pour support poreux et fermés.

- Masse volumique : 1,3 kg/m³
- pH : 8
- Classification : A+

weberprim epoxy + weber quartz, pour supports lisses ou fermés.

- Masse volumique de la pâte : 1,1 kg/m³
- Performances : selon NF EN 13578

2.2.2.5.7. Mortiers de scellement, de calage et de réparation

webercel HP

Mortier de scellement à retrait compensé, admis à la marque NF catégorie produit de scellement et conforme à la norme NF EN 1504-6, ancrage de barre d'acier.

Mortier de calage à la marque NF « Produits de calage » et conforme à la norme NF P 18-821.

weberep rapide énaé

Mortier de réparation fibré à retrait compensé conforme à la norme NF EN 1504-3, produit de réparation classe R4 admis à la marque NF.

2.2.2.5.8. Dispositifs d'évacuation

Ces dispositifs sont conformes à la norme NF EN 1253-1.

Les siphons de sols et avaloirs doivent être au minimum de classe K3 pour les locaux P2 et P3 et de classe M125 pour les cuisines collectives selon la norme EN 1253-1.

Nota : En travaux de rénovation, les systèmes d'évacuation doivent systématiquement être déposés et remplacés.

À titre d'exemple, les dispositifs suivants peuvent être utilisés :

En locaux P3

- En pose collée :
 - Siphon : gamme Docia Nicoll

En locaux P4S

- En pose collée :
 - Siphon en acier inox télescopique de Limatec 25100 RDB
 - Blücher gamme industrie
 - Techneau siphon télescopique gamme DN 100
 - Ou équivalent avec platines de positionnement d'étanchéité des siphons.

2.2.2.5.9. Données environnementales

Les données environnementales sont uniquement issues des éléments fournis par le titulaire et ne font l'objet d'aucune prescription du Groupe Spécialisé.

Elles ont pour objet de servir au calcul réglementaire de la performance énergétique et environnementale des bâtiments (RE2020), dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

Les données environnementales du procédé WEBERSYS HYDRO STOP décrit au §2.2.2.1 sont référencés sous INIES (<https://base-inies.fr/consultation/recherche>) sous l'id 48309.

Concernant les produits complémentaires de mise en œuvre décrits aux §2.2.2.2 à 2.2.2.5 ne sont pas inclus dans le périmètre des données environnementales fournies sous l'id 48309.

Les données environnementales du mortier-colle WEBERCOL GRES sont référencées sous INIES (<https://base-inies.fr/consultation/recherche>) sous l'id 46755 et id 46756.

Les données environnementales du mortier-colle WEBERCOL FLEX CONFORT sont référencées sous INIES (<https://base-inies.fr/consultation/recherche>) sous l'id 46921 et id 46922.

Les autres colles à carrelage décrites au § 2.2.2.2 sont couvertes par les données environnementales par défaut (DED) référencées sous INIES sous l'id 31479.

Les mortiers de jointoiement décrits au §2.2.2.4 sont couverts par les données environnementales par défaut (DED) référencées sous INIES sous l'id 31474.

2.3. Dispositions de conception

2.3.1. Reconnaissance du support

Pentes et planéité

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage et est définie dans les Documents Particuliers du Marché.

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1% minimum (sauf cas des cuisines collectives P4S). Il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des retenues d'eau sur le revêtement.

Dans le cas des cuisines collectives classées P4S, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux, e-Cahier du CSTB 3782, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec **weberepox easy** directement sur le procédé **webersys hydro stop** avec une pente de 1,5 % minimum sur 50 cm autour des évacuations. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

Par choix de conception, et compte tenu des tolérances d'exécution du gros œuvre, les sols finis des cuisines collectives à pente nulle peuvent présenter des flaches et des retenues d'eau sur le revêtement.

En conséquence, le maître d'ouvrage doit en informer l'exploitant, qui devra prendre les dispositions appropriées afin de diriger les eaux stagnantes vers les dispositifs d'évacuation, de manière à prévenir les risques de glissance.

Cohésion de surface

Cohésion de surface en fonction des supports et des locaux (en MPa)		
Supports selon NF DTU 26.2	Faible sollicitation	Sollicitation modérée et cuisines collectives
Chape de mortier	0,5	0,8
Béton	0,8	1,0

Tableau 5 – Cohésion de surface minimale selon le support

2.3.1.1. Supports en sol intérieur

Supports neufs

La planéité du support est celle définie dans le NF DTU 52.2 « Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » - partie P1-1-3.

Les tolérances de planéité acceptées sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m ;
- 2 mm sous la règle de 0,2 m.

Le support doit être soigneusement dépoussiéré avant la mise en œuvre du **webersys hydro stop**.

Une pente de 1 % minimum (sauf en cas de pente nulle en cuisines collectives classées P4S) doit être réalisée dans le support avant la mise en œuvre du **webersys hydro stop**.

La mise en œuvre sur ancien support à base de bois est limitée aux locaux humides privatifs (P3 E2) sans siphon de sol.

Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT « Sols P3 – Rénovation » et CPT « Sols P4-P4S – Rénovation ».

Les tolérances de planéité acceptées sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règle de 0,2 m

Une pente de 1% minimum doit être réalisée dans le support avant la mise en œuvre du **webersys hydro stop**, sur ancien support maçonné.

La mise en œuvre sur ancien support à base de bois est limitée aux locaux humides privatifs (P3 E2) sans siphon de sol.

En cuisine collective, la dépose de l'ancien revêtement est obligatoire.

2.3.1.2. Supports en mur intérieur

En neuf

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (partie P1-1-1 du NF DTU 52.2).

En rénovation

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT « Murs intérieurs – Rénovation » - chapitre 6.

Le support doit être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre du **webersys hydro stop**.

2.3.2. Préparation du support

Les supports en béton et mortier doivent être sains, propres, dégraissés, dépoussiérés et décontaminés, exempts de tous résidus de peinture, traces de colle, etc.... Les parties friables seront éliminées.

2.3.2.1. Traitement des fissures

Les microfissures et fissures jusqu'à 0,3 mm seront directement traitées avec **webersys hydro stop**, sans armature.

De 0,3 à 1 mm, ponter avec la bande de renfort **BE14** noyée dans la 1^{ère} couche de **webersys hydro stop**, avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2^{ème} couche 90 minutes après la première.

Avant traitement des fissures comprises entre 1 et 2 mm, une étude sur la stabilité de l'ouvrage sera réalisée. S'il est établi que la réparation est possible, les fissures seront réparées comme suit :

- ouvrir et traiter la fissure avec **weberep rapide**
- ponter avec la bande de renfort **BE 14** noyée dans la 1^{ère} couche de **webersys hydro stop** avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2^{ème} couche, 90 minutes après la première.

Pour les ouvrages présentant de la fissuration passive généralisée (de 0,3 à 1 mm de large), il sera nécessaire de renforcer la couche de **webersys hydro stop** en marouflant une armature **R131 A101 C+ ou SSA 1363 F+** dans la 1^{ère} couche, sur la totalité de la surface.

2.3.2.2. Primairisation

Les supports suivants nécessitent une primairisation :

- Supports à base de plâtre et béton cellulaire (cf. tableau 1) :
 - Primairiser avec **weberprim RP** ou **weberprim universel** à raison de 150 à 250 g/m²
- Supports inox dégraissés et supports PVC dépolis :
 - Primairiser avec **weberprim époxy** à raison de 0,3 à 0,5 kg/m², puis sabler à refus avec un **weber quartz** 0,3-0,8 mm. Après 24 h de séchage, aspirer le sable non adhérent.

Délai de recouvrement du primaire **weberprim RP** : 1 à 4 h selon la température et 24 h pour le **weberprim époxy**.

2.3.3. Préparation du webersys hydro stop

Mélanger :

- 1 sac de 15 kg de **webersys hydro stop** avec 4,5 à 5,1 L d'eau,

ou

- 1 sac de 4,2 kg de **webersys hydro stop** avec 1,3 à 1,4 L d'eau (soit 30 à 34 % de TG).

jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans grumeaux. Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.

webersys hydro stop doit être utilisé dans les 45 minutes suivant sa préparation (à 20°C).

2.4. Dispositions de mise en œuvre

2.4.1. Mise en œuvre du webersys hydro stop

2.4.1.1. Conditions d'ambiance

Les locaux doivent être couverts et les supports sans condensation.

webersys hydro stop doit être appliqué par des températures comprises entre +5°C et +30°C, y compris celle du support.

2.4.1.2. Application en partie courante

Après avoir légèrement humidifié le support (hors support primairisé), le produit sera appliqué en 2 couches croisées à l'aide d'une taloche 5 x 5 mm. Chaque passe sera lissée.

L'application pourra également être effectuée à la brosse BMI ou rouleau laine (poils longs).

La 1^{ère} couche sera réalisée à raison de 1,05 kg poudre/m² (1,4 kg/m² en pâte) en travaillant grassement mais sans surcharge. La seconde couche est mise en œuvre après 1 h 30 de séchage au mur et 2 h 30 au sol, à raison de 1,05 kg poudre/m².

La consommation minimum sera de 2,1 kg poudre/m² (2,8 kg/m² en pâte) pour les 2 couches. Le délai d'attente est de 4 h avant la pose du carrelage.

L'épaisseur moyenne du film sec est de 2 mm et ne doit jamais être ponctuellement inférieure à 1 mm.

2.4.2. Traitement des points singuliers

Les points singuliers sont traités avant la partie courante.

En cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782 classées P4S, l'entreprise de mise en œuvre fournira un carnet de détails reprenant le traitement de l'ensemble des points singuliers au maître d'œuvre pour validation.

2.4.2.1. Raccordement sol-mur

La remontée d'étanchéité doit être réalisée sur une hauteur de 7 cm minimum au-dessus du niveau fini de l'ouvrage horizontal au moyen de la bande d'étanchéité **BE 14** marouflée dans la 1^{ère} couche de **webersys hydro stop**. Elle est plaquée à l'aide de la face lisse d'une taloche à plat, en prenant soin d'éviter les plis. La bande est aussitôt recouverte de **webersys hydro stop**. Les angles rentrants et sortants sont également traités au moyen des accessoires préformés, angle rentrant **AR 12** ou angle sortant **AS 12**.

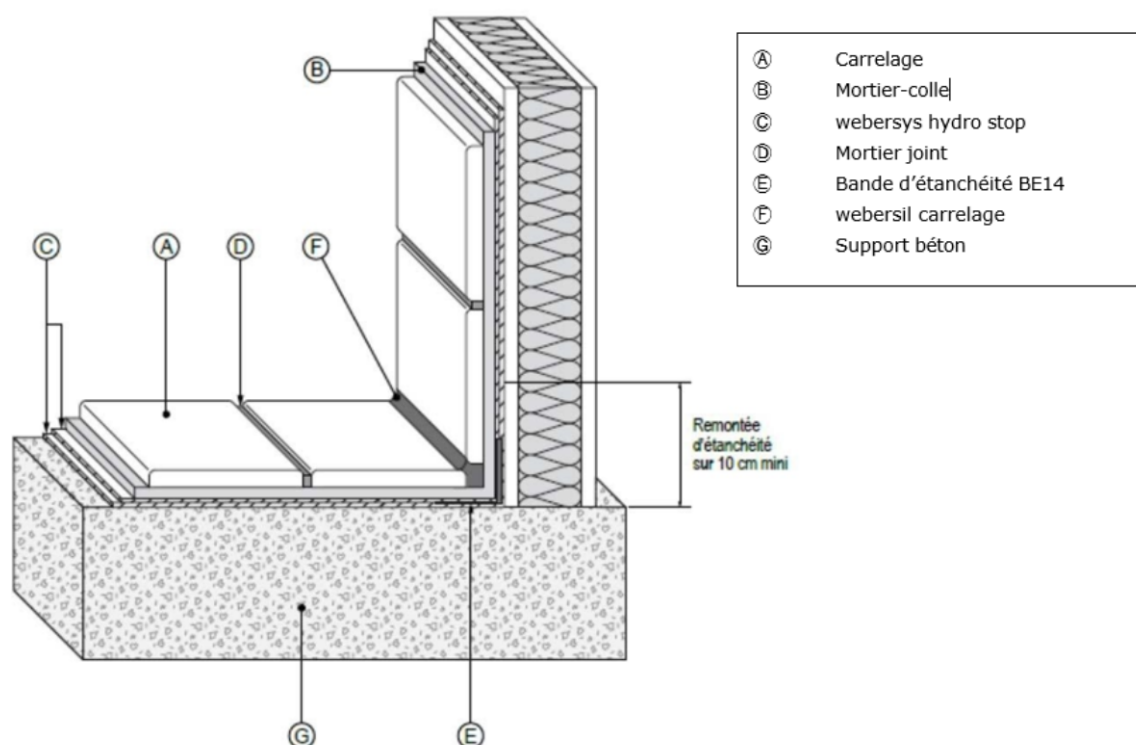


Figure 1 – Traitement d'un raccordement sol-mur (cas général)

2.4.2.2. Canalisation traversante

En sol

Un socle de 10 cm de haut et 10 cm de large doit être réalisée autour de la canalisation (ou du fourreau). Un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage et la canalisation émergente. Il doit être ensuite comblé avec un mastic **webersil carrelage**.

Le pied du socle est traité comme un raccordement sol-mur (cf. figure 2).

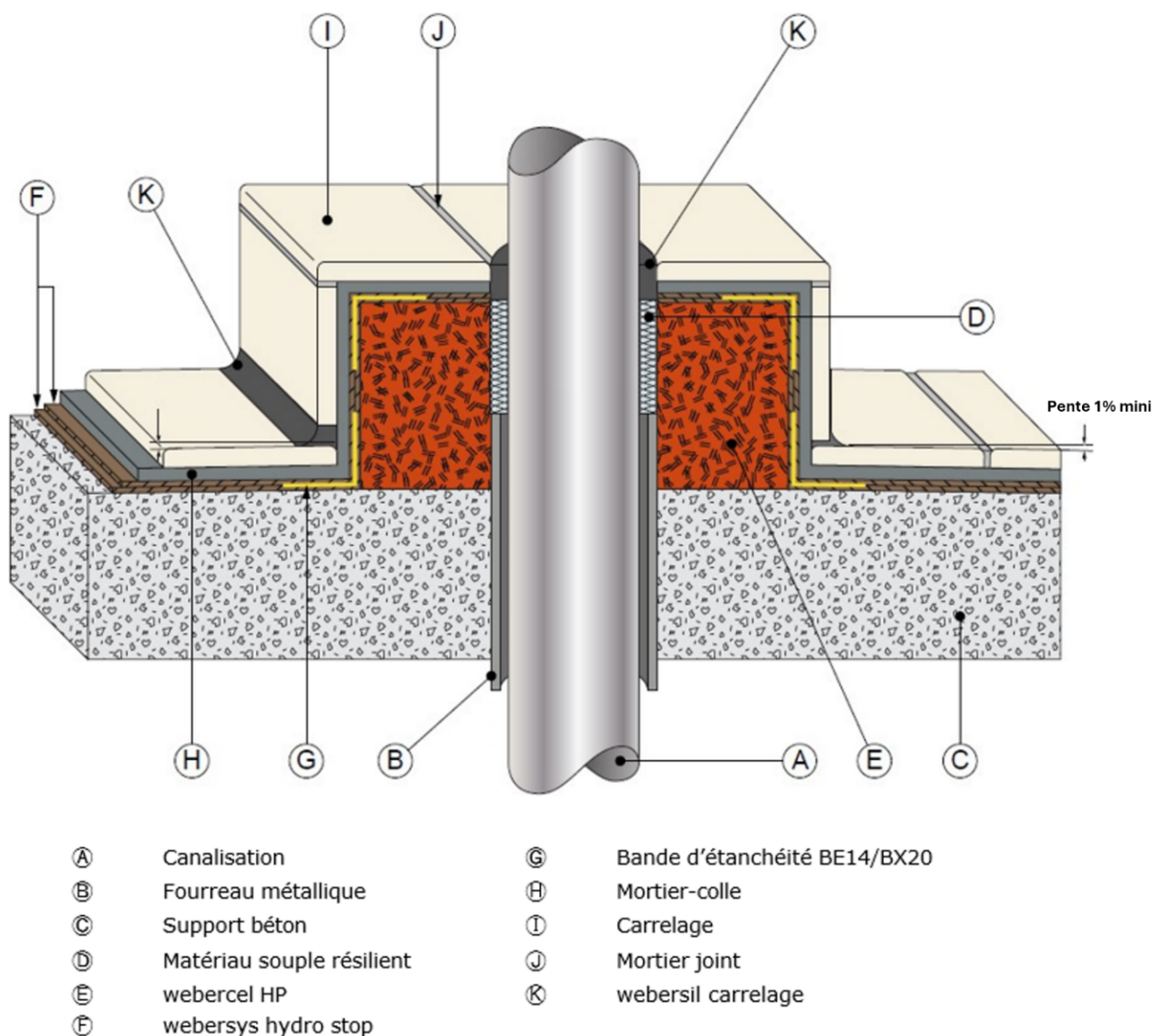


Figure 2 – Traitement d'une canalisation traversante en sol

En mur

Le tuyau ou son fourreau s'il existe doivent déborder de 1 cm au moins du nu de la paroi.

webersys hydro stop est appliqué jusqu'au tuyau ou au fourreau en continuité avec la partie courante. La platine murale soudée et étanche **PM 12** est apposée autour du fourreau, lui-même scellé par un produit de rebouchage, et noyée dans le produit.

Lors de la pose du carrelage, un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage (colle et carreau) et le tuyau (ou le fourreau). Il doit ensuite être rempli avec le mastic **webersil carrelage** (cf. figure 3).

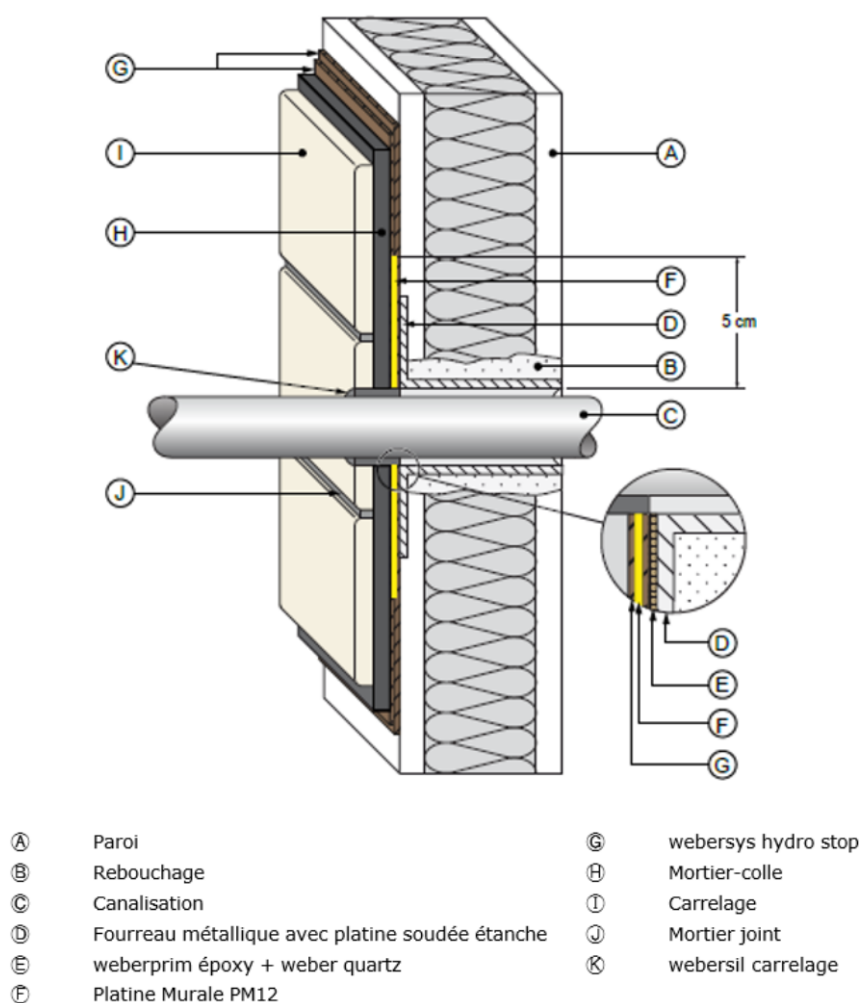


Figure 3 – Traitement d'une canalisation traversante en mur

2.4.2.3. Scellements

Les scellements ne doivent pas nuire à la continuité de l'étanchéité. Ils sont réalisés avec **webercel HP** pour les pièces volumineuses.

2.4.2.4. Huisseries

Un relevé de 10 cm de hauteur au-dessus du niveau fini de l'étanchéité est exécuté. Dans le cas où l'épaisseur du **webersys hydro stop** gêne la fermeture de la porte, une réservation entre l' huisserie et la cloison – entre l' huisserie et le sol doit être ménagée pour assurer l'exécution de l'étanchéité (cf. figure 4).

Au sol, un joint mastic doit être réalisé autour des pieds d' huisserie, à la jonction du carrelage et de la plinthe, avec le mastic **webersil carrelage**.

Au mur, un joint mastic doit être réalisé le long de l' huisserie avec le mastic **webersil carrelage**.

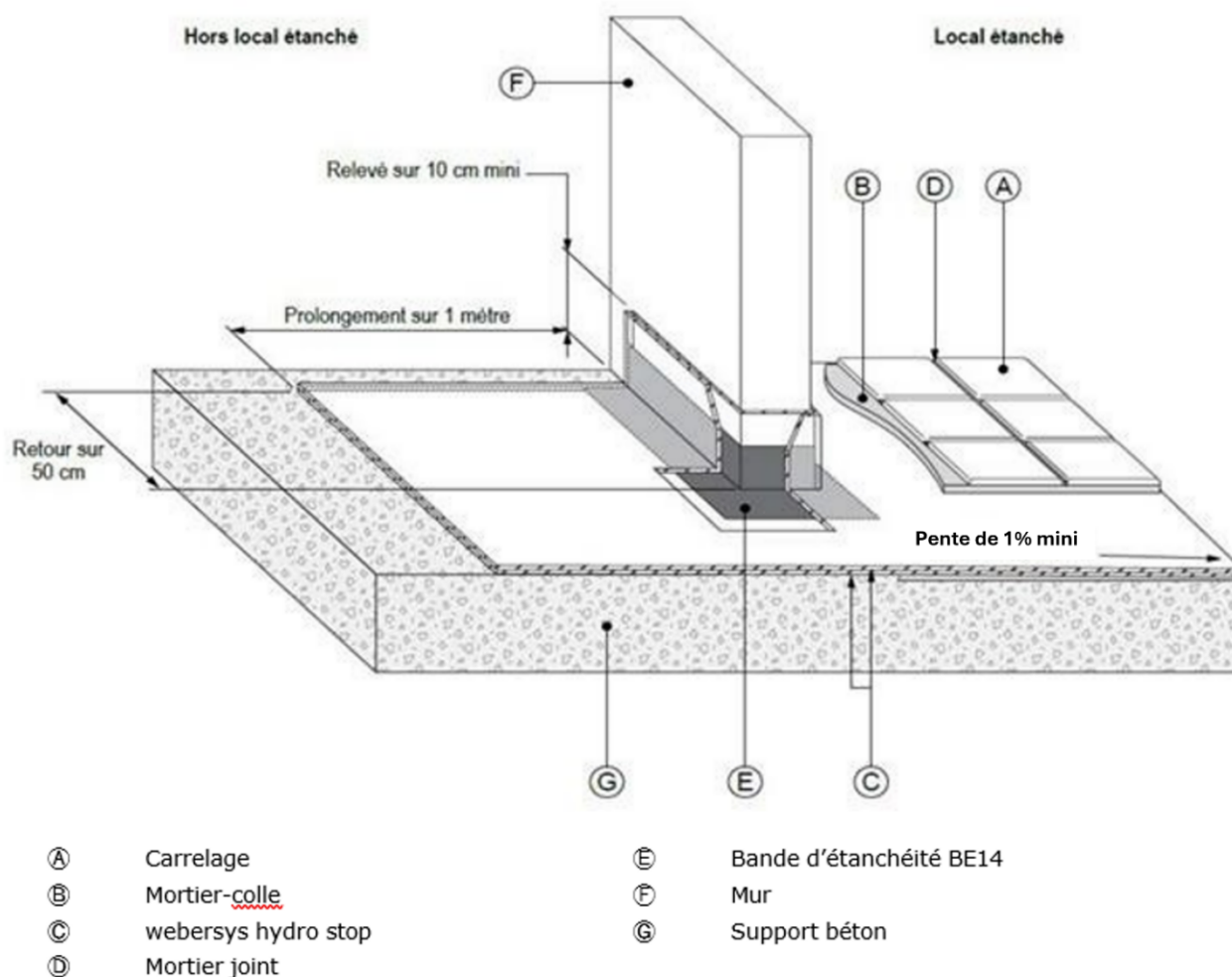


Figure 4 – Traitement du passage de seuil avec local adjacent

2.4.2.5. Seuil du local adjacent

Un prolongement du **webersys hydro stop** sera effectué de part et d'autre de l'ouverture dans le local adjacent, avec relevé de hauteur de 10 cm minimum sur une profondeur d'au moins 1 m et une largeur d'au moins 50 cm (Figure 4).

2.4.2.6. Dispositifs d'évacuation et de collecte des eaux

Dispositifs d'évacuation

Le raccordement du **webersys hydro stop** à ces dispositifs est fait par l'intermédiaire d'entrées d'eau constituées d'une platine et d'un manchon assemblés par soudure pour les siphons inox et par le biais d'une platine fixée au gros œuvre pour les siphons PVC.

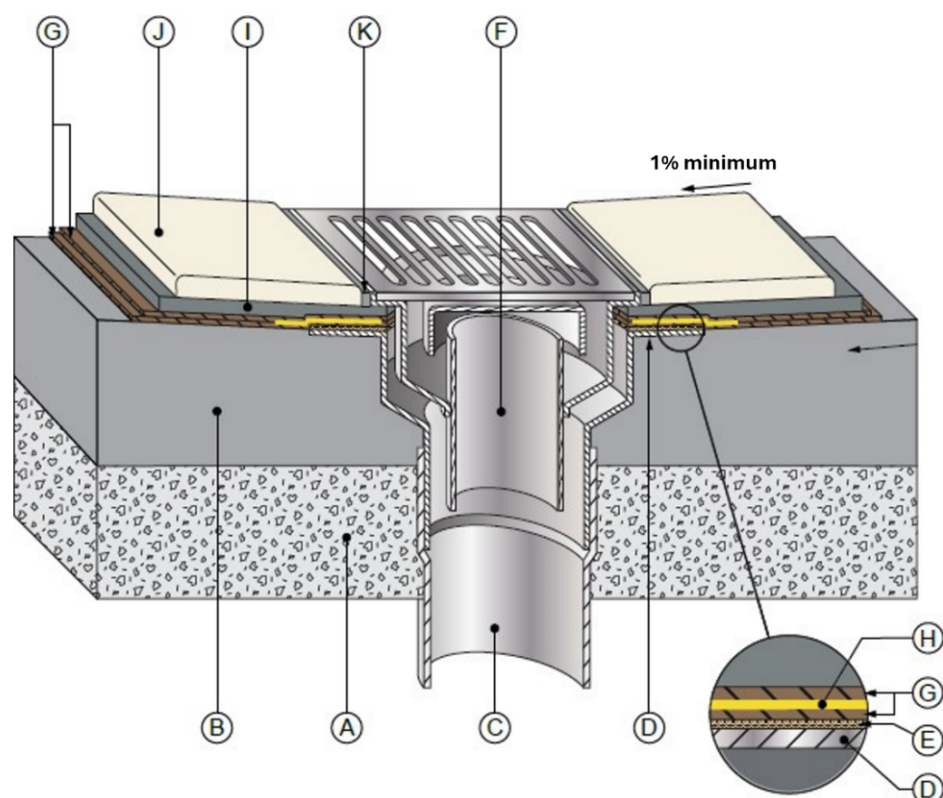
Préalablement à l'application du **webersys hydro stop** :

- La platine est rendue solidaire du gros œuvre par des fixations mécaniques qui sont situées à une distance d'au moins 5 cm du bord de la réservation.
- La platine sera dépolie et nettoyée soigneusement puis primarisée avec **weberprim époxy**, sablée à refus avec **weber quartz**.
- Après un délai de séchage de 24 h minimum, la silice non adhérente sera éliminée par aspiration.

webersys hydro stop vient en recouvrement de la totalité de la platine et doit être renforcé par la bande d'étanchéité **BE 14** ou **BX 20** marouflée dans sa 1^{ère} couche (cf. figures 5 et 6).

Dans le cas d'un siphon adapté à la pose collée de carrelage, la tête du siphon est scellée dans le mortier permettant la réalisation de l'ouvrage penté

Nota : En travaux de rénovation, les systèmes d'évacuation doivent systématiquement être déposés et remplacés.



Ⓐ	Support béton	Ⓔ	webersys hydro stop
Ⓑ	Chape	ⓓ	Bande d'étanchéité MX40
Ⓒ	Corps de siphon	ⓖ	Mortier-colle
Ⓓ	Platine soudée étanche	ⓙ	Carrelage
ⓔ	weberprim époxy + weber quartz	Ⓚ	webersil carrelage
ⓕ	Rehausse de siphon		

Figure 5 – Traitement d'un raccordement à un siphon de sol

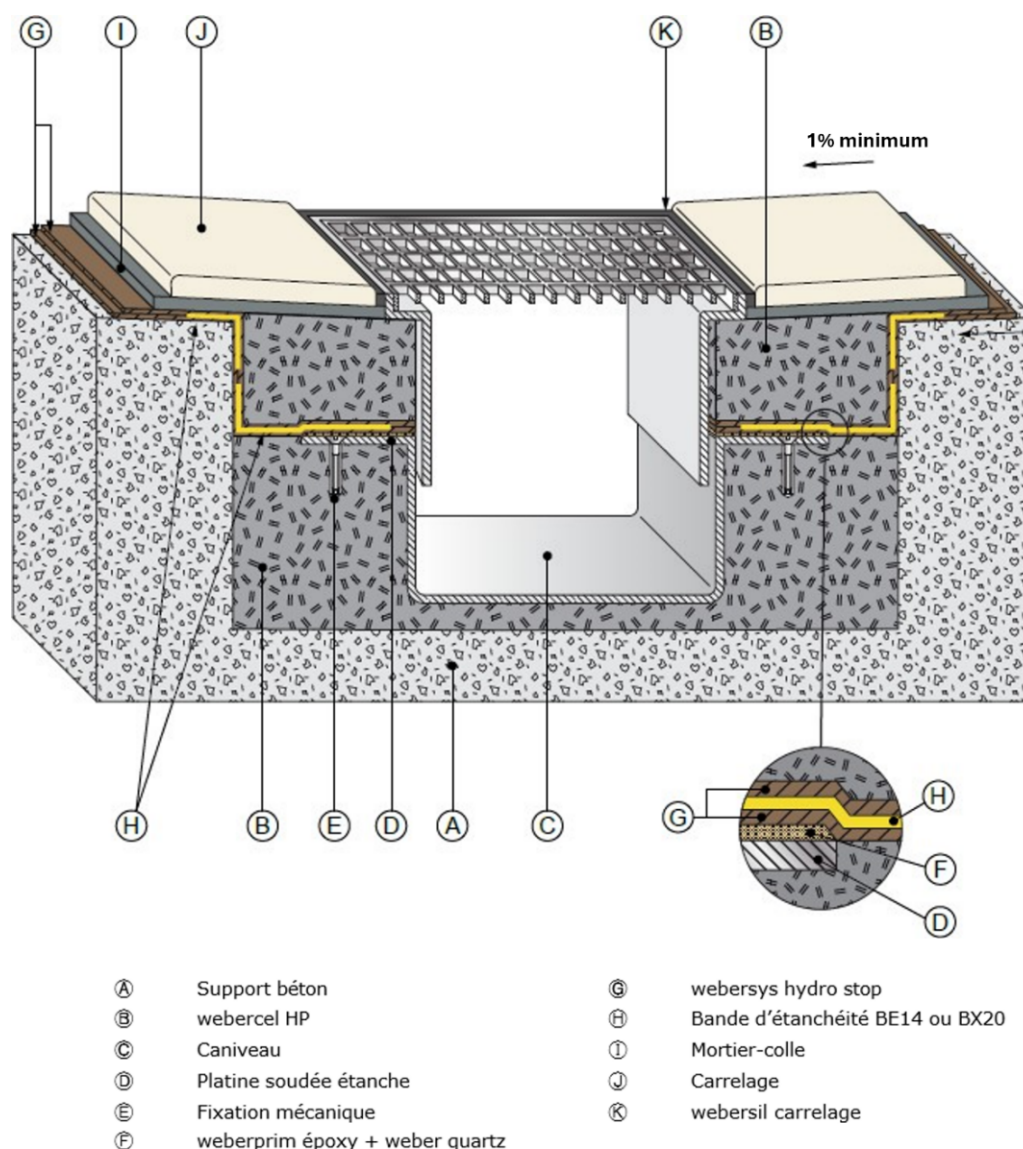


Figure 6 – Traitement d'un raccordement à un caniveau

2.4.2.7. Appareils sanitaires

Préalablement à la mise en place des receveurs, il est nécessaire de traiter avec le procédé **webersys hydro stop** et de carrelé l'ensemble des surfaces soumises à ruissellement d'eau définies dans le « Guide pour la mise en œuvre d'une douche de plain-pied dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs ».

Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle doit être réalisé en pied.

2.4.3. Traitement des joints du support

Rappel : En travaux neufs, placer un joint de dilatation dans un local intérieur étanché relève de l'erreur de conception. Ils sont donc proscrits.

En rénovation, les locaux avec joint de dilatation sont visés sur supports pentés. Seuls les joints de dilatation linéaires sont visés.

Les dispositions doivent être prises pour que les joints de dilatation éventuels soient localisés en point haut des formes de pente et qu'ils ne recoupent pas le fil de l'eau.

Dans le cas d'une pose en pente nulle, le traitement des joints de dilatation n'est pas visé.

Les joints de fractionnement doivent être remplis avec **weberprim époxy** sablé avant application du **webersys hydro stop**.

Les joints de dilatation seront traités selon le schéma de la figure 7.

Dépoussiérer parfaitement le fond de l'engravure et de la zone de dilatation.

Appliquer le primaire **weberprim epoxy** et sablage avec weber quartz (ne pas appliquer le primaire à l'intérieur du joint) dans la zone prévue puis éliminer l'excédent après séchage

Coller la lyre en **BX20** en la marouflant dans 2 couches de **webersys hydro stop**

Réaliser le joint de dilatation à l'aide d'un profilé industriel ou de la bande **BX20**

Appliquer 2 couches de **webersys hydro stop** en marouflant une bande d'étanchéité **BX20** dans le cadre d'un profilé industriel.

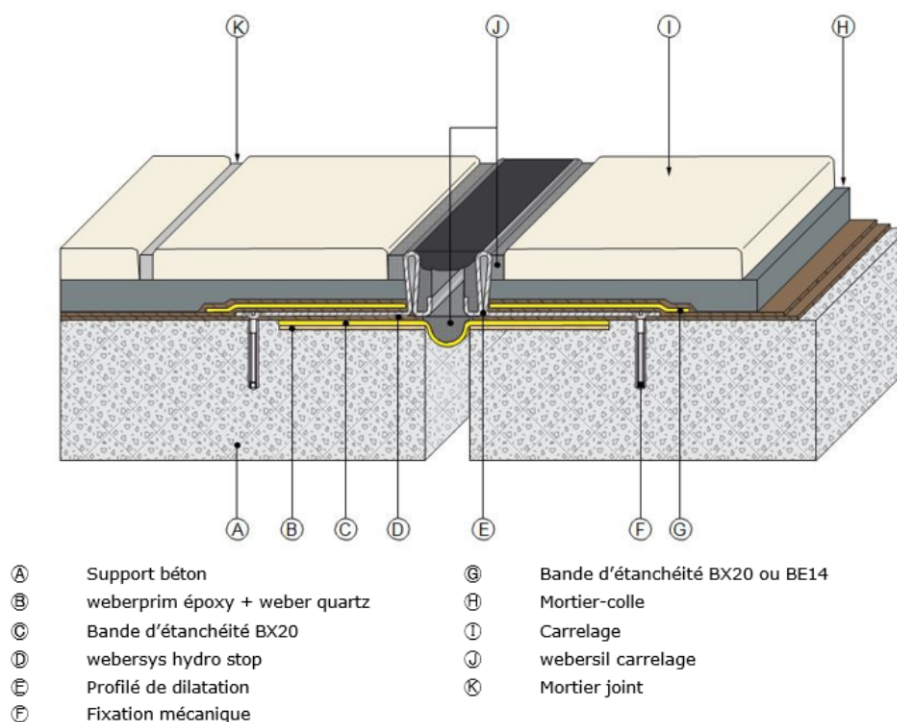


Figure 7 – Traitement du joint de dilatation

2.4.4. Pose du carrelage sur webersys hydro stop

2.4.4.1. Protection de l'étanchéité en sol

L'accès au local est interdit avant la pose du carrelage.

webersys hydro stop devra être recouvert par un carrelage au plus tôt 4 heures après la dernière couche et dans un délai maximal de 7 jours.

Si ce délai ne peut pas être respecté, il est impératif de mettre en place une protection adaptée afin d'éviter tous risques de détérioration ou de salissures.

2.4.4.2. Conditions d'ambiance

Le jointoiement et le collage avec des mortiers à base de ciment sont réalisés dans les conditions de températures (y compris du support) comprises entre +5 et +30°C et entre +10°C et +30°C dans le cas de **weberepoxy easy**.

2.4.4.3. Locaux P2 et P3

Les revêtements de protection doivent être appliqués au minimum 4 heures après la mise en œuvre du **webersys hydro stop**. Se référer aux documents en vigueur.

La mise en œuvre du revêtement céramique se fera conformément au tableau 3* ci-après.

Surface des carreaux (cm²)				Pâte de verre	50<S≤500	500<S≤1200		1200<S≤3600	
Mortier-colle									
webercol grès webercol dur+flex webercol chrono				-	3 à 3,5 kg/m² (U6)	4,5 à 6 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20)	5,5 à 7 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20)	5 à 5,5 kg/m² (½ lune Ø20)	5,5 à 7 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20)
					3,5 kg/m² (U6)				
webercol fluid					-	4 à 5,5 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20)		5 à 5,5 kg/m² (½ lune Ø 20)	
webercol flex confort					3 à 3,5 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20)	3,5 à 4 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20)		4 à 4,5 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20)	
weberepox easy				2,5 à 3 kg/m² (V4)	3 à 3,2 kg/m² (U6)	4 à 4,5 kg/m² (U6)	4,5 à 5 kg/m² (U9)	5 à 6 kg/m² (U9)	
	Double encollage				Simple encollage				
* Dans l'ensemble du tableau, le type de spatule est indiqué par exemple.									

Tableau 6 – Mode d'encollage et consommation indicative par format de carreaux et par type de mortier-colle en locaux P3 au plus

Appliquer le mortier-colle à la spatule crantée adaptée, en simple ou double encollage selon le format des carreaux, en veillant à obtenir un film continu de colle.

Le collage de pâte de verre est réalisé **weberepox easy** exclusivement.

Nota : les joints base ciment étant sensibles aux détergents acides, l'utilisation de ces produits sera faite sous la responsabilité de l'exploitant qui gèrera leur nature et leur temps d'utilisation.

2.4.4.4. Cuisines collectives P4 E3 / P4S E3

La mise en œuvre s'effectuera conformément au tableau ci-après :

P4 / P4S cuisines collectives	Pose collée de carrelage	
	Avec forme de pente	Sans forme de pente
Support	webersys hydro stop	webersys hydro stop
Épaisseur mini de la chape	5 cm (selon Avis Technique) avec forme de pente	avec forme de pente uniquement autour des évacuations
Colles	webercol fluid webercol chrono 4 à 5,5 kg / m ² (U 9 ou ½ lune Ø 20 par exemple) weberepox easy 3 à 3,2 kg/m ² (U6 par exemple)	weberepox easy 3 à 3,2 kg/m ² (U6 par exemple)
Format en locaux P4	3600 cm ² (400 cm ² avec siphon)	3600 cm ² (400 cm ² avec siphon)
Format en cuisines collectives P4S	400 cm ²	400 cm ²

Tableau 7 - Mode d'encollage et consommation indicative par format de carreaux et par type de mortier colle en locaux P4/P4S.

- Protection dure collée directement sur **webersys hydro stop** :
 - La mise en œuvre sera réalisée conformément au CPT « Sols P4 – P4S - Travaux neufs » (*cahier du CSTB 3526*).

- La mise en œuvre du carrelage est réalisée avec **webercol fluid**, **webercol chrono** ou **weberepox easy** si une forme de pente est présente.

Dans le cas des cuisines collectives classées P4S, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux, e-Cahier du CSTB 3782, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec **weberepox easy** directement sur le procédé **webersys hydro stop** avec une pente de 1,5 % minimum sur 50 cm autour des évacuations. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

2.4.5. Jointoiement des carreaux

Le jointoiement sera réalisé au plus tôt 24 h après le collage.

2.5. Mise en service

Les délais à respecter sont ceux des prescriptions générales indiquées dans le NF DTU 52.2 « Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles », à savoir :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints
- Circulation normale : 48 h après la réalisation des joints excepté pour les mortiers-colles **webercol chrono**, **webercol fluid** et **webercol dur+flex** pour lesquels un délai de remise en service à 7 jours est imposé en locaux P3.

2.6. Traitement en fin de vie

Le procédé **webersys hydro stop** bénéficie d'une FDES dans laquelle le traitement en fin de vie est décrit.

2.7. Assistante technique

La Société Saint-Gobain Weber France SA met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé. En locaux P4S, le système est mis en œuvre uniquement par des applicateurs partenaires de la Société Saint-Gobain Weber formés à leur pose et dont l'attestation est soumise à renouvellement périodique.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

Les contrôles sont réalisés dans les usines productrices par le fabricant.

La poudre est produite par la Société **Saint-Gobain Weber France** sur le site de Bonneuil sur Marne (94) et contrôlée en granulométrie, en masse volumique. La densité du mélange est également contrôlée. La fréquence est fixée à 1 contrôle par production.

2.9. Mention des justificatifs

2.9.1. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du système **webersys hydro stop** ont été réalisés au CSTB :

- rapports d'essais n° DSR-S-00068171 et DSR-S-00061270.

2.9.2. Références chantiers

Lancement du procédé : 2016

Importance des chantiers : plus de 100 000 m² ont été réalisés à ce jour en France.